



INFORMATION & SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Journée régionale des SISTF des
Hauts-de-France

—

22 novembre 2019, Arras

PROTECTION
JURIDIQUE
DES MAJEURS
Hauts-de-France



Le service d'information et
de soutien aux tuteurs familiaux



PROTECTION
JURIDIQUE
DES MAJEURS
Hauts-de-France

Mots d'accueil

par Mme Emilie Mamcarz,

directrice régionale adjointe – DRJSCS Hauts-de-France

et par Mme Aurélie Brulavoine,

responsable des activités au CREAI Hauts-de-France





PROTECTION
JURIDIQUE
DES MAJEURS
Hauts-de-France

L'organisation régionale de l'Information et du Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) en région Hauts-de-France

*Par Mme Jasmine Meurin, Cadre référente protection
et insertion des personnes vulnérables - DRJSCS
Hauts-de-France*



ISTF : organisation régionale

- 1. Contexte**
- 2. Organisation en Hauts-de-France**
- 3. Outils nationaux**

1. Contexte

- **Dès 2012, un service régional dans l'ex-NPDC inscrit dans le schéma**
- **Une coordination portée par les UDAF 59 et 62**
- **Un service porté par les délégués de 10 services MJPM**
- **Dans l'ex-Picardie, des initiatives locales à la demande des familles et des magistrats**
- **Sans financement dédié**
- **Depuis la loi de finances 2017, des crédits dédiés pour une organisation régionale cohérente, harmonisée, visible et une même qualité d'intervention sur tout le territoire**

2. Organisation

- **19 des services MJPM + UDAF 59 et 62**
- **Une coordination départementale**
- **Une coanimation régionale CREAMI / DRJSCS**
- **Des COPIL**
- **Un groupe technique**

3. Outils nationaux

- **Une plateforme pour recenser les fiches d'informations**
- **Les rapports d'activité**
- **Une enquête annuelle**

- **Des outils de suivi et de valorisation du service**



PROTECTION
JURIDIQUE
DES MAJEURS
Hauts-de-France

Le rôle du CREA I et les outils à disposition des familles et des professionnels ISTF



Par M. Léo Bolteau, conseiller technique au CREA I

Le CREAI et l'ISTF

- **Depuis 2012** : Membre du comité de pilotage du Service Régional ISTF NPDC
Co-construction de l'espace Familles
- **2015** : Etude sur le service régional NPDC
- **2017** : Etats des lieux sur l'ISTF (commande DGCS à l'ANCREAI – instruction 1/02/18)
 - Régions NPDC, Bretagne, Centre Val de Loire, Pays de la Loire
 - tous les schémas régionaux
- **2018 à 2020** : Mallette pédagogique nationale à destination des tuteurs familiaux (commande DGCS à l'ANCREAI : CREAI Grand Est, Pays de la Loire, HDF)
- **2018 à 2020** : Cahier des charges d'un site internet national et réalisation (commande DGCS à l'ANCREAI)
- **2018 à Aujourd'hui** : Animation et coordination du dispositif régional ISTF

Comité de pilotage Hauts-de-France

Comité technique Hauts-de-France

COPIL

COPIL

**Réunions
périodiques**

**Réunions
périodiques**

COPIL

NORD

Mme BAIL,
UDAF 59
*Coordination et
n° vert*

AGSS de
l'UDAF
A.C.L.
ARIANE
A.S.A.P.N.
ATINORD
C.C.A.S DE
TOURCOING
S.I.P

PAS-DE-CALAIS

Mme
LECORNE,
UDAF 62
*Coordination et
n° vert*

ATPC
La Vie
active
UDAPEI 62

OISE

M. MUSART,
UDAF 60,
2019
*Coordination et
n° vert*

APJMO
APSJO
UDAF 60

SOMME

M. VERDEZ,
ATS, 2019
*Coordination et
n° vert*

ATS
UDAF 80

AISNE

Mme
LORGERE,
ADSEA 02,
2019-2020
*Coordination et
n° vert*

ADSEA 02
ATA
AED
UDAF 02

L'animation du COPIL régional

1) Avec la DRJSCS, coordination et conduite des dispositifs d'ISTF sur l'ensemble de la région :

- Maintenir une dynamique collaborative et d'harmonisation sur l'ensemble de la région ;
- Faire le point sur l'activité du SRISTF : Bilan intermédiaire et bilan annuel d'activité, au niveau régional mais aussi départemental.
- Etendre sa composition en intégrant des représentants de la Justice ;

2) La proposition et la validation d'orientations stratégiques, en termes de :

- Harmonisation des pratiques sur toute la région ;
- Communication ;
- Aspects budgétaires ;
- Perspectives d'amélioration et de travaux futurs ;
- Autres...

Le comité technique régional

1) En 2018, acter la mise en place de cette instance avec le comité de pilotage

- Composition actuelle : 2 personnes par département (coordinateurs départementaux et professionnels de terrain) ;
- Identifier des axes de travail, de concert avec les membres du comité de pilotage, à partir des besoins identifiés.

2) Organiser deux temps d'échange, de mise en commun et de réflexion sur les pratiques :

- Tendre vers des pratiques harmonisées et structurer l'organisation des temps d'information à destination des familles ;
- Réaliser des outils communs et consolider les outils existants ;
- Participer à l'appropriation des nouveaux outils nationaux (Mallette pédagogique, site internet national).

Coordonner et gérer la communication régionale autour de l'ISTF

1) 2018 et 2019 : dynamique entreprise en matière de communication

- Création de l'identité visuelle de l'ISTF
- Création de supports communs pour l'ISTF : Flyer, affiche, pochette à rabat, kakemono, PowerPoint, uniformisation des fiches thématiques.
- Diffusion des supports de communication selon la répartition des rôles prévus entre le CREAL et les services départementaux ISTF
- Participation à des événements locaux



Assurer le suivi et le bon fonctionnement des moyens de communication

1) Paramétrer et porter le contrat du n° vert de l'ISTF

0 806 80 20 20

Service gratuit
+ prix appel

2) Le Formulaire en ligne sur <http://protection-juridique.creaihdf.fr/>

3) La création d'adresse mail par département

- aisne@protegerunproche.fr
- nord@protegerunproche.fr
- oise@protegerunproche.fr
- pasdecalais@protegerunproche.fr
- somme@protegerunproche.fr

Les outils à disposition

1) Les outils à destination des professionnels des SISTF

- Guide à l'usage du MJPM intervenant pour le service ISTF (Adaptation dans chaque département)

2) Les outils à destination des familles

- Les fiches pratiques régionales
- La mallette pédagogique nationale (Début 2020)
- Curateur ou tuteur familial : suivez le guide ! (CNAPE, UNAF, FNAT, UNAPEI)
- Guide pour mieux comprendre ma mesure de protection juridique (FALC, UNAPEI)
- Le site internet régional (espaces usager, famille, professionnel, FAQ)
- Le site service public
- Le site internet national (Début 2020)

Les outils nationaux

→ Phase de réalisation :

- **Mallette** : Janvier à Juin 2018 en Pays-de-la-Loire, Grand-Est et Hauts-de-France
- **Site national** : 2019 (CREAI HDF, CREAI Nouvelle Aquitaine)

→ Phase de finalisation/validation :

- Relecture/Correction/Mise à jour de la mallette (Membres du COPIL et Justice) : Janvier à mai 2019
- Validation par le COPIL National ISTF de la mallette et présentation du site : Septembre 2019 et début 2020.
- **Validation par le COPIL National ISTF et utilisation : Début 2020**

→ Objectif : Disposer d'un socle commun d'information à transmettre aux familles au prononcé du jugement et ponctuellement sur des points précis selon les demandes



Les alternatives / En amont

Les alternatives

- **L'habilitation familiale (régionale et nationale)**
- Le mandat de protection future (régionale)
- **Les protections de droit commun et alternatives aux mesures de protection (régionale)**

En amont

- Guide à lire avant la demande de protection (régionale)
- *Que va-t-il se passer ? (nationale)*
- *Les mesures de protection, c'est quoi ? (nationale)*
- *Curatelle simple : Ce qui va changer / Ce qui ne va pas changer (nationale)*
- *Curatelle renforcée : Ce qui va changer / Ce qui ne va pas changer (nationale)*
- *Tutelle : Ce qui va changer / Ce qui ne va pas changer (nationale)*

En exercice - ouverture

- *Lexique (nationale)*
- *Que va-t-il se passer ? (nationale) pour les dispositions à prendre à l'ouverture*
- *Décryptage du jugement (nationale)*
- Les recours contre les décisions d'ouverture (régionale)
- Lettre avisant les établissements bancaires d'une mesure de protection (régionale)
- Lettre avisant les tiers d'une mesure de protection (régionale)
- *Guide d'élaboration de l'inventaire de patrimoine (nationale)*
- *Guide d'élaboration du budget prévisionnel (nationale)*

En exercice - vie de la mesure

- L'administrateur ad hoc (régionale)
- **La gestion patrimoniale (régionale)**
- **Les missions du subrogé (régionale)**
- *Que va-t-il se passer ? (nationale) pour les obligations et responsabilité du curateur/tuteur familial*
- *Guide d'élaboration du suivi du budget et du compte de gestion annuel (nationale)*
- *Guide d'élaboration d'une requête au juge des tutelles (nationale)*
- *Mesure de protection et la santé de la personne protégée (nationale)*
- *Mesure de protection et logement (nationale)*
- **L'aide sociale en faveur des personnes âgées (régionale)**
- **Les spécificités de l'accompagnement des majeurs handicapés hébergés en Belgique (régionale)**
- *La fin de la mesure de protection (nationale)*

Des questions ?

